

# Etude des aléas et enjeux du bassin de la Seudre et des marais de Brouage

PARTIE 3 - ÉTUDE DES ENJEUX SOUMIS AUX RISQUES SUBMERSION MARINE, EROSION LITTORALE ET INONDATION FLUVIALE

## RAPPORT

ARTELIA Eau & Environnement Sud-Ouest  
Agence de Bordeaux

Parc Sextant – Bâtiment D – 6/8 avenue des Satellites  
CS 70048  
33187 LE HAILLAN CEDEX  
Tel. : 05 56 13 85 82  
Fax : 05 56 13 85 63





Agence de Bordeaux  
Parc Sextant – Bâtiment D – 6/8 avenue des Satellites  
CS 70048 - 33187 LE HAILLAN CEDEX  
Tel. : 05 56 13 85 82 - Fax : 05 56 13 85 63

| N° Affaire |           | 8310773                            |                |                              |
|------------|-----------|------------------------------------|----------------|------------------------------|
| Indice     | Date      | Établi par                         | Vérifié par    | Commentaires / Modifications |
| Ind00      | Aout 2016 | Roxanne Caillaud                   | Denis Lartigue | Première version             |
| Ind01      | 01/04/17  | Roxanne Caillaud et<br>Anne Michot | Denis Lartigue | Deuxième version             |

**Etude des aléas et enjeux du bassin de la Seudre et des marais de Brouage**PARTIE 3 - ÉTUDE DES ENJEUX SOUMIS AUX RISQUES SUBMERSION MARINE,  
EROSION LITTORALE ET INONDATION FLUVIALE

RAPPORT

## SOMMAIRE

|   |             |
|---|-------------|
| <b>1 - INTRODUCTION</b>   | <b>V</b>    |
| <b>2 - ANALYSE DES ENJEUX</b>   | <b>VI</b>   |
| <b>2.1. MÉTHODOLOGIE</b>  | <b>VI</b>   |
| <b>2.2. SYNTHÈSE GÉNÉRALE DES ENJEUX</b>  | <b>VI</b>   |
| 2.2.1. Habitat  | VI          |
| 2.2.2. Activités  | IX          |
| 2.2.3. Établissements Recevant du Public (ERP)                                    | IX          |
| 2.2.4. Activités liées au tourisme  | X           |
| 2.2.5. Équipements publics  | X           |
| 2.2.6. Réseau routier   | X           |
| 2.2.7. Projets  | XI          |
| 2.2.8. Espaces naturels et agricoles  | XII         |
| 2.2.9. Gestion du territoire  | XIII        |
| <b>3 - SYNTHÈSE DES ENJEUX EN ZONES IMPACTÉES POUR LES RISQUES ET PAR COMMUNE</b> | <b>XV</b>   |
| <br><b>Annexe 1</b>   |             |
| <b>Cartographies des enjeux par commune</b>                                       | <b>XVI</b>  |
| <br><b>Annexe 2</b>   |             |
| <b>Fiches synthétiques des enjeux par commune</b>                                 | <b>XVII</b> |

## TABLEAUX

|   |      |
|---|------|
| TABL. 1 - CORRESPONDANCE ENTRE NUMÉRO ET COMMUNE POUR LES CARTES D'ENJEUX                       | IV   |
| TABL. 2 - POPULATION EXPOSÉE AU RISQUE PAR COMMUNE, ET SUR TOUT LE BASSIN (DONNÉES INSEE)       | VII  |
| TABL. 3 - DOCUMENTS D'URBANISME APPLICABLES SUR LE TERRITOIRE (SOURCE : DDTM CHARENTE-MARITIME) | XIII |

## FIGURES

|   |      |
|---|------|
| FIG. 1. LOCALISATION DES ZONES URBANISÉES | VIII |
|---|------|

**Etude des aléas et enjeux du bassin de la Seudre et des marais de Brouage**PARTIE 3 - ÉTUDE DES ENJEUX SOUMIS AUX RISQUES SUBMERSION MARINE,  
ÉROSION LITTORALE ET INONDATION FLUVIALE

RAPPORT

Cette d'étude a permis d'élaborer des cartes présentant les enjeux sur chaque territoire communal. Toutefois, signalons que cette phase n'a pas été menée sur la commune de Plassac qui avait été identifiée comme non soumises au risques d'inondation par des crues de la Seudre.

Les cartes des enjeux produites dans le cadre de cette phase portent toutes, pour la même commune, le même numéro d'ordre que les cartes produites précédemment (aléas, hauteurs et vitesses).

**Tabl. 1 - Correspondance entre numéro et commune pour les cartes d'enjeux**

| N° | Commune                       | N° | Commune                  |
|----|-------------------------------|----|--------------------------|
| 1  | ARVERT                        | 21 | MOEZE                    |
| 2  | BEAUGEAY                      | 22 | MONTPELLIER-DE-MEDILLAN  |
| 3  | BOIS                          | 23 | MORNAC-SUR-SEUDRE        |
| 4  | BOURCEFRANC-LE-CHAPUS         | 24 | NIEULLE-SUR-SEUDRE       |
| 5  | BREUILLET                     | 25 | PLASSAC                  |
| 6  | CHAILLEVETTE                  | 26 | SABLONCEAUX              |
| 7  | CHAMPAGNOLLES                 | 27 | SAINT-AGNANT             |
| 8  | CORME-ECLUSE                  | 28 | SAINT-ANDRE-DE-LIDON     |
| 9  | CRAVANS                       | 29 | SAINT-FROULT             |
| 10 | ETAULES                       | 30 | SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE |
| 11 | GEMOZAC                       | 31 | SAINT-GERMAIN-DU-SEUDRE  |
| 12 | GREZAC                        | 32 | SAINT-JEAN-D'ANGLE       |
| 13 | HIERS-BROUAGE                 | 33 | SAINT-JUST-LUZAC         |
| 14 | LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN | 34 | SAINT-ROMAIN-DE-BENET    |
| 15 | LA TREMBLADE                  | 35 | SAINT-SORNIN             |
| 16 | LE CHAY                       | 36 | SAINT-SULPICE-DE-ROYAN   |
| 17 | LE GUA                        | 37 | SAUJON                   |
| 18 | L'EGUILLE                     | 38 | THAIMS                   |
| 19 | MARENNES                      | 39 | VIROLLET                 |
| 20 | MEURSAC                       |    |                          |

Ce sont donc ainsi 39 communes qui ont été fournies sur support cadastral pour cette partie de prestation et qui présentent les enjeux vulnérables aux risques submersion, érosion littorale et inondation fluviale pour chaque territoire.

Les fiches associées à ces cartographies portent également le même numéro d'ordre dans le présent rapport.

**Etude des aléas et enjeux du bassin de la Seudre et des marais de Brouage**PARTIE 3 - ÉTUDE DES ENJEUX SOUMIS AUX RISQUES SUBMERSION MARINE,  
ÉROSION LITTORALE ET INONDATION FLUVIALE**RAPPORT**

## 1 - INTRODUCTION

Le bassin de la Seudre et des marais de Brouage a été particulièrement touché, sur son territoire littoral ainsi que sur son territoire continental, par les tempêtes et les inondations fluviales .

Les conséquences de ces événements ont porté sur quatre risques naturels majeurs :

- l'érosion du littoral en certains endroits,
- la submersion pratiquement généralisée des zones basses, protégées par des digues ou des cordons dunaires qui se sont avérés être de constitution ou d'altimétrie insuffisantes,
- la submersion de zones plus hautes (en front de mer) par des paquets de mer.
- l'inondation par crue de la Seudre

Au vu des conséquences de ces événements sur un territoire assez disparate en terme d'enjeux et d'urbanisation, le Syndicat Mixte d'Accompagnement Sage Seudre (SMASS) et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de la Charente-Maritime ont souhaité mettre en œuvre une étude permettant de :

- caractériser les risques littoraux, érosion et submersion marine, et inondation fluviale sur l'ensemble du périmètre d'étude,
- élaborer, après identification des enjeux présents sur le territoire, des documents de prévention et de protection contre les inondations adaptés au contexte littoral et fluvial et à l'importance des enjeux à protéger.

L'analyse est menée en 3 volets principaux :

- Volet 1 : Caractérisation de l'historique des inondations,
- Volet 2 : Étude de l'aléa submersion marine, érosion littorale et de l'aléa inondation fluviale
- Volet 3 : Étude des enjeux soumis aux risques.

L'objet du présent rapport d'avancement est la présentation du volet 3 : Étude des enjeux soumis au risque inondation.

Il se décompose en 2 parties principales telles que décrites ci-dessous :

- 1) Méthodologie d'analyse et synthèse des recensements,
- 2) Analyse des enjeux par commune.

**Etude des aléas et enjeux du bassin de la Seudre et des marais de Brouage**PARTIE 3 - ÉTUDE DES ENJEUX SOUMIS AUX RISQUES SUBMERSION MARINE,  
ÉROSION LITTORALE ET INONDATION FLUVIALE

RAPPORT

## 2 - ANALYSE DES ENJEUX

### 2.1. MÉTHODOLOGIE

Une des préoccupations de cette étude est d'analyser, comme pour une étude réglementaire classique qui sera à engager plus tard par les services de l'État, les enjeux, c'est-à-dire les modes d'occupation et d'utilisation du territoire dans la zone à risque.

Cette démarche a pour objectifs :

- a) l'identification d'un point de vue qualitatif des enjeux existants et futurs,
- b) l'orientation des prescriptions réglementaires et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde qui seront définies ensuite dans le document réglementaire.

Le recueil des données nécessaires à la détermination des enjeux a été obtenu par enquête auprès des élus ou des services techniques des communes concernées, et portait sur les éléments suivants situés en zone inondable :

- l'identification de la nature et de l'occupation du sol,
- l'analyse du contexte humain et économique,
- l'analyse des équipements publics et voies de desserte et de communication,

Les enjeux humains et socio-économiques liés à la présence des risques identifiés ne sont analysés qu'à l'intérieur de l'enveloppe maximale des secteurs potentiellement impactés.

La prise en compte des enjeux, amène à différencier dans la zone d'étude :

- les secteurs urbains, vulnérables en raison des enjeux humains et économiques qu'ils représentent ; il s'agit d'enjeux majeurs,
- les autres espaces qui eux contribuent notamment à l'expansion des eaux surversées par l'importance de leur étendue et leur intérêt environnemental ; il s'agit des espaces agricoles et aquacoles, des plans d'eaux et cours d'eau et des espaces boisés.

### 2.2. SYNTHÈSE GÉNÉRALE DES ENJEUX

Nous présentons ci-après une synthèse non exhaustive des enjeux soumis aux risques identifiés dans les cartes des aléas par submersion marine (aléa de référence à long terme), érosion littorale ou inondation fluviale. Cette synthèse s'appuie donc sur la partie cartographie, mais également sur toutes les fiches identifiées ensuite au paragraphe 2.3 et qui détaillent les enjeux à l'échelle communale.

La synthèse est ici présentée par grand type d'enjeux.

#### 2.2.1. Habitat

La zone soumise aux deux risques identifiés est principalement constituée de marais ou de zones agricoles.

**Etude des aléas et enjeux du bassin de la Seudre et des marais de Brouage**PARTIE 3 - ÉTUDE DES ENJEUX SOUMIS AUX RISQUES SUBMERSION MARINE,  
EROSION LITTORALE ET INONDATION FLUVIALE

RAPPORT

Néanmoins, des pôles importants d'habitats ou d'activités sont identifiés en zone à risque. C'est notamment le cas sur les communes de Marennes, Bourcefranc-le-Chapus, et Saujon.

Le tableau suivant présente la population exposée aux risques (principalement et presque exclusivement par submersion marine et inondation fluviale) identifiés dans le cadre des études de définition de l'aléa menées précédemment.

**Tabl. 2 - Population exposée au risque par commune, et sur tout le bassin (données INSEE)**

| N° | Commune                       | Nombre d'habitants total | Nombre d'habitants exposés aux risques (INSEE) | % de la population exposée au risque (INSEE) |
|----|-------------------------------|--------------------------|--|--|
| 1  | ARVERT                        | 3133                     | 35   | 1.1%   |
| 2  | BEAUGEAY                      | 753                      | 289  | 38%  |
| 3  | BOIS                          | 451                      | 51   | 11%  |
| 4  | BOURCEFRANC-LE-CHAPUS         | 3366                     | 1156   | 34%  |
| 5  | BREUILLET                     | 2655                     | 16   | 1%   |
| 6  | CHAILLEVETTE                  | 1444                     | 214  | 15%  |
| 7  | CHAMPAGNOLLES                 | 565.5                    | 31   | 5%   |
| 8  | CORME-ECLUSE                  | 1086                     | 304  | 28%  |
| 9  | CRAVANS                       | 800.5                    | 39   | 5%   |
| 10 | ETAULES                       | 2398                     | 3  | 0.1%   |
| 11 | GEMOZAC                       | 2694.5                   | 84.5   | 3%   |
| 12 | GREZAC                        | 893                      | 3  | 0.3%   |
| 13 | HIERS-BROUAGE                 | 670                      | 351  | 52%  |
| 14 | LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN | 569                      | 0  | 0.0%   |
| 15 | LA TREMBLADE                  | 4664                     | 780  | 17%  |
| 16 | LE CHAY                       | 737.5                    | 102  | 14%  |
| 17 | LE GUA                        | 2067                     | 604  | 29%  |
| 18 | L'EGUILLE                     | 889                      | 481  | 54%  |
| 19 | MARENNES                      | 5613                     | 387  | 7%   |
| 20 | MEURSAC                       | 1388                     | 33   | 2%   |
| 21 | MOEZE                         | 577                      | 256  | 44%  |
| 22 | MONTPELLIER-DE-MEDILLAN       | 677.5                    | 4  | 0.6%   |
| 23 | MORNAC-SUR-SEUDRE             | 848                      | 128  | 15%  |
| 24 | NIEULLE-SUR-SEUDRE            | 1153                     | 397  | 34%  |
| 25 | PLASSAC                       | 644                      | 0  | 0.0%   |
| 26 | SABLONCEAUX                   | 1265                     | 4  | 0.3%   |
| 27 | SAINT-AGNANT                  | 2667                     | 211  | 8%   |
| 28 | SAINT-ANDRE-DE-LIDON          | 1005.5                   | 200  | 20%  |
| 29 | SAINT-FROULT                  | 404                      | 292  | 72%  |
| 30 | SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE      | 1185.5                   | 2  | 0.2%   |
| 31 | SAINT-GERMAIN-DU-SEUDRE       | 328                      | 27   | 8%   |
| 32 | SAINT-JEAN-D'ANGLE            | 588.5                    | 23   | 4%   |
| 33 | SAINT-JUST-LUZAC              | 1882                     | 169  | 9%   |
| 34 | SAINT-ROMAIN-DE-BENET         | 1634.5                   | 37   | 2%   |
| 35 | SAINT-SORNIN                  | 280.5                    | 12   | 4%   |
| 36 | SAINT-SULPICE-DE-ROYAN        | 2847                     | 86   | 3%   |
| 37 | SAUJON                        | 6904                     | 971  | 14%  |
| 38 | THAIMS                        | 387                      | 81   | 21%  |
| 39 | VIROLLET                      | 286                      | 29   | 10%  |
|    | <b>TOTAL</b>                  | <b>62401</b>             | <b>7892.5</b>                                  | <b>13%</b>                                   |

Précisons que les données indiquées dans ce tableau ne sont pas exhaustives. La population exposée aux risques sur le territoire a été estimée à partir des données de carroyage INSEE.

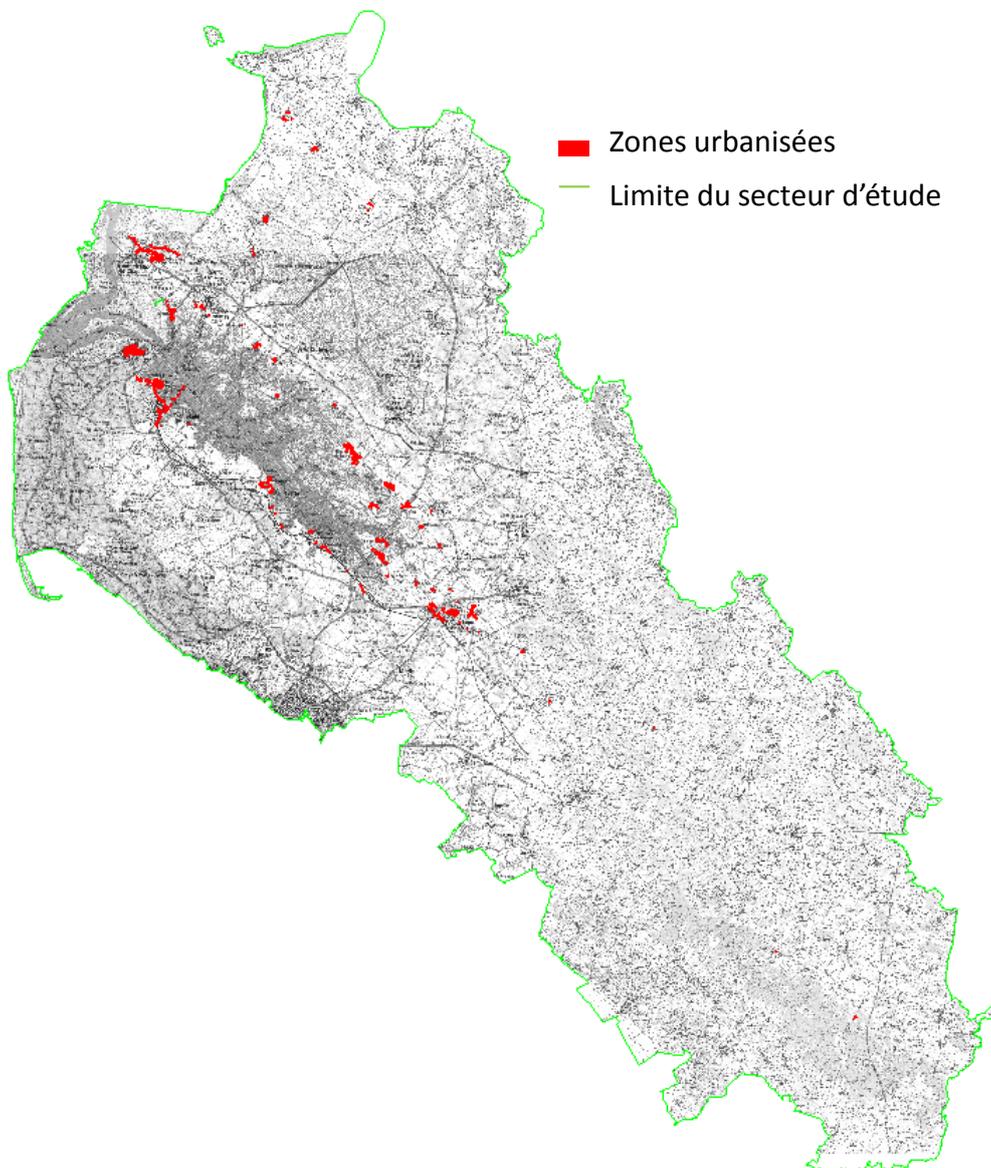
**Etude des aléas et enjeux du bassin de la Seudre et des marais de Brouage**PARTIE 3 - ÉTUDE DES ENJEUX SOUMIS AUX RISQUES SUBMERSION MARINE,  
EROSION LITTORALE ET INONDATION FLUVIALE

RAPPORT

Ces données sont complétées par les estimations faites lors des entretiens en mairie. Pour chaque commune, une estimation de la population en zone urbanisée et en habitat diffus. Notons cependant qu'au total lors de ces réunions, nous avons estimé à 6511 le nombre de personnes en habitats regroupés exposés aux risques, et à 493 le nombre de personnes en habitats diffus exposés aux risques. Au total cela donné une estimation d'environ 7000 personnes exposés au risque soit moitié moins que le nombre estimé à partir des données INSEE. Notons que les données INSEE surestiment un peu le nombre de personnes exposés mais sont sûrement plus fiables que les estimations faites en mairie à partir du cadastre (estimations non exhaustives). Il est possible de se référer aux cartes d'enjeux par commune pour davantage d'éléments sur l'urbanisation des communes.

Précisons également que le recensement est réalisé pour le risque maximal identifié, soit, en secteur maritime, l'aléa à long terme retenu pour le PPR.

La carte suivante permet de constater que la majeure partie de la population est concentrée sur l'aval de Saujon :



**Fig. 1. Localisation des zones urbanisées**

**Etude des aléas et enjeux du bassin de la Seudre et des marais de Brouage**PARTIE 3 - ÉTUDE DES ENJEUX SOUMIS AUX RISQUES SUBMERSION MARINE,  
EROSION LITTORALE ET INONDATION FLUVIALE

RAPPORT

Au total, sur le secteur d'étude, ce sont environ 8000 personnes (estimation la plus élevée) qui sont exposées aux risques, soit environ 13% de la population totale sur les communes concernées.

Parmi les communes du bassin, 3 communes ont plus de 50% de leur population concernée par les risques. Ces communes sont les suivantes :

- HIERS-BROUAGE
- L'EGUILLE
- SAINT-FROULT

Par ailleurs, 6 communes ont entre 50% et 25% de leur population concernée par les risques. Il s'agit de :

- BEAUGEAY
- BOURCEFRANC-LE-CHAPUS
- CORME-ECLUSE
- LE GUA
- MOEZE
- NIEULLE-SUR-SEUDRE

### 2.2.2. Activités

Même si les communes concernées ont, pour la plupart d'entre elles, de nombreuses zones naturelles ou ostréicoles, il existe de nombreux emplois qui seront perturbés par les événements de référence identifiés.

Lors des entretiens en mairie, 800 emplois ont été recensés comme étant exposés aux risques. Sachant que le recensement en mairie n'est pas exhaustif, ce nombre constitue une estimation basse. Ainsi, le nombre réel d'emplois impactés sera plus important.

Les principaux types d'emplois concernés sont :

- pour les zones touristiques (Marennes, Bourcefranc, La Tremble, Ronce-les-Bains), des emplois liés au tourisme avec de nombreux restaurants ou hôtels,
- pour les autres communes du secteur aval de Saujon et des marais de Brouage, des emplois liés à l'ostréiculture.

On trouve également dans le secteur quelques sièges agricoles.

Précisons ici que le recensement effectué est basé sur les informations fournies par les communes et collectivités et qu'il n'a pas d'objectif d'exhaustivité, notamment en ce qui concerne le nombre de petits commerces de proximité et d'activités de restauration/hôtellerie.

Les informations présentées dans les synthèses par commune permettent ainsi d'avoir, à l'échelle communale, une estimation générale de l'importance et des types d'activités touchées.

### 2.2.3. Établissements Recevant du Public (ERP)

On recense sur le secteur d'étude peu d'établissements recevant du public et se trouvant en zone inondable (16 ERP recensés auprès des communes n'incluant pas les boutiques/restaurants).

**Etude des aléas et enjeux du bassin de la Seudre et des marais de Brouage**PARTIE 3 - ÉTUDE DES ENJEUX SOUMIS AUX RISQUES SUBMERSION MARINE,  
EROSION LITTORALE ET INONDATION FLUVIALE

RAPPORT

Parmi les principaux ERP recensés, citons :

- des campings sur différentes communes,
- une résidence séniors à La Tremblade,
- un EPHAD et un lycée à Bourcefranc-le-Chapus, un groupe scolaire à Saujon,
- des espaces de loisirs et sport.

#### **2.2.4. Activités liées au tourisme**

La vocation touristique de l'aval de ce territoire est l'un des principaux enjeux concernés par l'identification des risques.

De nombreuses activités liées au tourisme sont donc implantées dans les zones à risque de ce territoire. Nous pouvons citer notamment :

- des lieux de séjour touristiques (camping, mobil-home, hôtels...) : On recense notamment 3 camping sur Bourcefranc-le-Chapus, 2 sur Marennes, 1 sur Mornac-sur-Seudre, et 2 sur Saujon,
- des centres d'activités nautiques (écoles de voile, bases de canoës kayak, bases nautiques...),
- des centres équestres,
- des restaurants,
- des piscines municipales.

#### **2.2.5. Équipements publics**

De manière générale, quelques équipements publics sont concernés par les risques identifiés. Ainsi, outre des équipements liés au fonctionnement administratif et technique de chaque commune, sont également concernées quelques voies de communication principales, ainsi qu'un dense réseau de voies communales. Parmi les principaux équipements recensés en zones à risques, citons :

- des bâtiments communaux (ateliers, hangars, locaux...) sur les communes de Bourefranc-le-Chapus, de Mornac-sur-Seudre, du Gua et de Nielle-sur-Seudre,
- un centre de secours à la Tremblade,
- le centre du SDIS à Bourcefranc-le-Chapus.

#### **2.2.6. Réseau routier**

Comme cité précédemment, un important réseau routier communal est affecté lors de ces risques. Outre ce réseau routier communal, citons également les grands axes structurants suivants :

- la D733 permettant l'accès à l'Eguille,

**Etude des aléas et enjeux du bassin de la Seudre et des marais de Brouage**PARTIE 3 - ÉTUDE DES ENJEUX SOUMIS AUX RISQUES SUBMERSION MARINE,  
EROSION LITTORALE ET INONDATION FLUVIALE

RAPPORT

- la D728E à Marennnes,
- la D3 traversant les marais de Brouage et passant par les communes de Hiers-Brouage et Mœze,
- la D238 traversant les marais de Brouage et passant par les communes de Hiers-Brouage, et Beaugeay.

**2.2.7. Projets**

Des projets à court ou moyen terme, présentés par les municipalités concernées ont été recensés sur l'ensemble du secteur.

**Précisons que la liste présentée ci-après ne préjuge pas de l'autorisation ou de la réalisation future de ces projets.**

En effet, la prise en compte des textes officiels régissant les PPR ne permettra pas à l'État de valider l'ensemble des projets en les autorisant dans le cadre d'un futur document réglementaire. Ainsi, tout projet demandant la réalisation d'un habitat temporaire ou définitif en zone à risque sera examiné avec attention.

Par ailleurs, avant la réalisation définitive des documents réglementaires, certains de ces projets pourront avoir évolué.

Citons ici les principaux projets en zone à risques et qui nous ont été présentés dans le cadre de nos divers entretiens menés pour cette prestation :

Arvert :

- Projet de Wake-Park

Corme-Ecluse :

- Projet de STEP
- Projet de halte Canoës

L'Eguille :

- Projet de ZAC
- Projet de réhabilitation d'un moulin

La Tremblade :

- Projet d'habitats

Marennnes :

- Projet de bassin de stockage des eaux pluviales
- Projet de jardins partagés

**Etude des aléas et enjeux du bassin de la Seudre et des marais de Brouage**PARTIE 3 - ÉTUDE DES ENJEUX SOUMIS AUX RISQUES SUBMERSION MARINE,  
EROSION LITTORALE ET INONDATION FLUVIALE**RAPPORT**

---

- Projet de poste de traitement des eaux pluviales

Nieulle-sur-Seudre :

- Projet de Bar- restaurant
- Projet de logements sociaux
- Projet d'agrandissement de l'école

**2.2.8. Espaces naturels et agricoles**

Ces espaces occupent une grande partie de la zone à risque. Ces espaces naturels sont, pour la plupart du territoire, constitués par des zones ostréicoles, des marais, des prairies et des zones de cultures. Une vingtaine de sièges d'exploitations sont recensés dans les zones à risques sur le secteur d'étude.

**Etude des aléas et enjeux du bassin de la Seudre et des marais de Brouage**PARTIE 3 - ÉTUDE DES ENJEUX SOUMIS AUX RISQUES SUBMERSION MARINE,  
ÉROSION LITTORALE ET INONDATION FLUVIALE

RAPPORT

**2.2.9. Gestion du territoire**

Le tableau suivant présente les documents d'urbanismes applicables sur les 40 communes.

**Tabl. 3 - Documents d'urbanisme applicables sur le territoire (Source : DDTM Charente-Maritime)**

| Commune                       | Document d'urbanisme applicable                          |
|-------------------------------|--|
| Arvert                        | PLU approuvé le 14/12/2006                               |
| Beaugeay                      | POS approuvé le 16/02/2001 et PLU en cours d'élaboration |
| Bois                          | Carte communale approuvée le 24/08/2009                  |
| Bourcefranc-le-Chapus         | PLU approuvé le 25/06/2009                               |
| Breuillet                     | PLU approuvé   |
| Chaillevette                  | PLU approuvé le 28/10/2008                               |
| Champagnolles                 | Carte communale approuvée le 01/04/2010                  |
| Corme-Ecluse                  | PLU approuvé le 28/11/2013                               |
| Cravans                       | Carte communale approuvée le 06/04/2006                  |
| Etaules                       | PLU approuvé le 15/05/2008                               |
| Gémozac                       | PLU approuvé le 02/12/2005                               |
| Grezac                        | PLU approuvé le 08/09/2005                               |
| La Tremblade                  | PLU approuvé le 23/10/2014                               |
| Le Chay                       | POS approuvé le 30/10/1991 et PLU en cours d'élaboration |
| L'Eguille                     | PLU approuvé le 31/01/2012                               |
| La Gripperie-Saint-Symphorien | PLU approuvé le 25/09/2009                               |
| Le Gua                        | PLU approuvé le 02/02/2012                               |
| Hiers-Brouage                 | POS approuvé le 11/01/1988 et PLU en cours d'élaboration |
| Marennes                      | PLU approuvé   |

**Etude des aléas et enjeux du bassin de la Seudre et des marais de Brouage**PARTIE 3 - ÉTUDE DES ENJEUX SOUMIS AUX RISQUES SUBMERSION MARINE,  
ÉROSION LITTORALE ET INONDATION FLUVIALE**RAPPORT**

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| <b>Medis</b>                    | PLU approuvé le 26/04/2012                               |
| <b>Meursac</b>                  | PLU approuvé le 17/10/2006                               |
| <b>Moëze</b>                    | POS approuvé le 18/06/1984 et PLU en cours d'élaboration |
| <b>Montpellier-de-Médillan</b>  | Carte communale approuvée le 10/07/2007                  |
| <b>Mornac-sur-Seudre</b>        | POS approuvé le 10/06/1998 et PLU en cours d'élaboration |
| <b>Nieulle-sur-Seudre</b>       | PLU approuvé le 12/12/2003                               |
| <b>Plassac</b>                  | PLU approuvé le 01/03/2008                               |
| <b>Sablanceaux</b>              | PLU approuvé le 12/02/2008                               |
| <b>Saint-Agnant</b>             | POS approuvé le 26/11/2001 et PLU en cours d'élaboration |
| <b>Saint-André-de-Lidon</b>     | PLU approuvé le 25/07/2005                               |
| <b>Saint-Froult</b>             | RNU  |
| <b>Saint-Genis-de-Saintonge</b> | PLU approuvé le 14/05/2008                               |
| <b>Saint-Germain-du-Seudre</b>  | Carte communale approuvée le 28/09/2009                  |
| <b>Saint-Jean-d'Angle</b>       | PLU approuvé le 11/02/2010                               |
| <b>Saint-Just-Luzac</b>         | PLU approuvé le 13/03/2007                               |
| <b>Saint-Romain-de-Benet</b>    | PLU approuvé le 14/10/2015                               |
| <b>Saint-Sornin</b>             | Carte communale approuvée le 19/03/2007                  |
| <b>Saint-Sulpice-de-Royan</b>   | PLU approuvé le 28/04/2008                               |
| <b>Saujon</b>                   | PLU approuvé le 08/10/2002                               |
| <b>Thaims</b>                   | Carte communale approuvée le 10/12/2007                  |
| <b>Virollet</b>                 | Carte communale approuvée le 10/12/2007                  |

**Etude des aléas et enjeux du bassin de la Seudre et des marais de Brouage**PARTIE 3 - ÉTUDE DES ENJEUX SOUMIS AUX RISQUES SUBMERSION MARINE,  
EROSION LITTORALE ET INONDATION FLUVIALE**RAPPORT**

---

Sur les 40 communes :

- une seule n'est couverte que par le Règlement National d'Urbanisme (RNU),
- 8 sont couvertes par une carte communale,
- 25 sont couvertes par un PLU,
- 6 sont couvertes par un POS actuellement en cours de révision en PLU.

### **3 - SYNTHÈSE DES ENJEUX EN ZONES IMPACTÉES POUR LES RISQUES ET PAR COMMUNE**

Cette phase fait référence aux cartographies d'enjeux par commune présentées en annexe 1. Ces cartographies s'accompagnent par ailleurs de fiches synthétiques en annexe 2, apportant des éléments quantitatifs des enjeux sur chaque commune.

**Etude des aléas et enjeux du bassin de la Seudre et des marais de Brouage**

PARTIE 3 - ÉTUDE DES ENJEUX SOUMIS AUX RISQUES SUBMERSION MARINE,  
EROSION LITTORALE ET INONDATION FLUVIALE

**RAPPORT**

---

**ANNEXE 1**

**Cartographies des enjeux par commune**

**Etude des aléas et enjeux du bassin de la Seudre et des marais de Brouage**

PARTIE 3 - ÉTUDE DES ENJEUX SOUMIS AUX RISQUES SUBMERSION MARINE,  
EROSION LITTORALE ET INONDATION FLUVIALE

**RAPPORT**

---

**ANNEXE 2**

**Fiches synthétiques des enjeux par commune**